

Et si on parlait de consentement ?

*Une nouvelle campagne de la Fédération des Centres
de Planning familial des FPS*

DOSSIER DE PRESSE - 20 septembre 2018

Chacun-e ses **limites.**

Chacun-e son **timing.**

La sexualité ça passe par **d'abord le respect.**



La campagne

« En matière de sexualité, il est essentiel de respecter les limites et le timing de son/sa partenaire ».

C'est le message central de la nouvelle campagne d'information et de sensibilisation de la Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes (FCPF-FPS). **Ce projet met l'accent sur l'importance du consentement au sein des relations sexuelles.**

D'une part, les limites qu'une personne se fixe sont des **barrières** qui déterminent ce avec quoi elle se sent à l'aise et en sécurité ou non. Ces limites sont **variables** d'une personne à une autre et d'un moment à l'autre. D'autre part, le timing renvoie à la notion de temps. Chaque personne possède **son propre timing**. Dans un contexte sexuel, le bon timing se traduit par une synchronisation entre nos envies, nos limites, notre état émotionnel, la qualité de la relation, etc., permettant à la personne de **se sentir prête**.

Chacun-e a un rôle à jouer dans sa santé sexuelle et reproductive

L'objectif principal de la campagne de la FCPF-FPS est de sensibiliser chaque citoyen-ne à l'importance du **respect et de la communication positive** entre partenaires dans le domaine de la sexualité.

Qu'est-ce que la communication positive dans le cadre d'une relation sexuelle ?

Elle vise à adopter une **attitude bienveillante** basée sur l'écoute, l'ouverture d'esprit, le dialogue et la coopération. Elle permet d'aborder des situations de pression, de conflits, de divergences et d'opposition sous un angle positif et constructif.

Un manque d'informations sur le consentement sexuel

En Belgique francophone, **peu de campagnes** sur le consentement sexuel ont été réalisées ces dernières années. Et, les **outils pédagogiques** sur cette thématique destinés tant au grand public qu'aux professionnel-le-s **manquent à l'appel**.

Diffuser des **informations complètes et fiables** au grand public afin de mieux comprendre le **consentement dans le domaine de la sexualité** est d'autant plus important que des mouvements tels que **#metoo** ou **#balancetonporc** ont vu le jour ces derniers mois et ont été relayés par les médias. Ces deux mouvements ont mis en exergue sur la toile l'ampleur des agressions sexuelles.

Vu ce manque d'informations à combler, la FCPF-FPS a estimé qu'il était **nécessaire** de développer une réflexion sur les relations interpersonnelles égalitaires et la notion de consentement dans le domaine de la sexualité à l'aide d'une campagne de sensibilisation.

La persistance de clichés accentuant la culture du viol

Plusieurs études¹ démontrent que les **stéréotypes sur les relations sexuelles** sont encore bien présents dans le quotidien des citoyen-ne-s. Ces clichés **accentuent la culture du viol** définie comme « tout un appareil de pensée, de représentation, de pratiques et de discours qui excusent, banalisent, érotisent voire encouragent la violence sexuelle »².

La culture du viol est alimentée par les **différentes idées reçues** en matière de violences sexuelles comme « **une femme qui dit non veut en fait dire oui** », « **si quelqu'un est victime de viol, c'est qu'il/elle l'a cherché** », etc. Ces clichés attribuent la **responsabilité** aux victimes, qui sont, dans la majorité des cas, des femmes. Ils véhiculent aussi des **représentations faussées** de la sexualité et des **malentendus**.

Outre le fait de sensibiliser les citoyen-ne-s à l'importance du respect au sein des relations sexuelles, cette campagne a donc aussi pour but de **lutter pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes** à travers la déconstruction de stéréotypes au sein des relations sexuelles.

¹ Deux études récentes appuient ce constat : l'enquête intitulé « Les français-e-s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles » réalisée par IPSO pour l'association Mémoire Traumatique et Victimologie en 2016 (<https://bit.ly/1LVqjag>) et l'enquête sur les violences sexuelles réalisée par la Fondation Jean Jaurès en 2018 (<https://bit.ly/2xiYVel>).

² Nathalie Blu-Pérou citée par Françoise Claude, « [La culture du viol, ou l'autorisation tacite de violer](#) », analyse FPS, 2015, page 3.

Un « non » est un « non » !

Peu importe si ce jour-là, la victime a bu un verre avec l'auteur-e, si elle l'a embrassé ou même si elle a, à un moment donné, envisagé d'avoir des relations sexuelles avec lui/elle. Si une personne dit « non » à des avances et que, malgré son « non », cela va plus loin, son consentement n'est pas respecté.

Un sondage pour confirmer la pertinence de la campagne

La FCPF-FPS a diffusé un **questionnaire en ligne**³ entre le 23 avril et le 7 juin 2018 relatif au consentement sexuel. **1.036 personnes** y ont répondu.

Voici **quelques chiffres** qui ressortent du questionnaire et qui ont été analysés par la FCPF-FPS au travers des différents outils de campagne développés :

- **91%** des répondant-e-s ont déjà entendu parler de la notion de consentement sexuel.
- **18%** des répondant-e-s pensent que si une personne ne réagit pas, ni physiquement, ni verbalement lors d'un rapport sexuel, elle est consentante.
- **35%** des répondant-e-s ne pensent pas à demander le consentement de leur partenaire avant un rapport sexuel.
- **60%** des répondant-e-s, soit 3 personnes sur 5, estiment qu'il est possible de signaler son désir sexuel par un simple regard.
- **11%** des répondant-e-s, soit 1 personne sur 10, estiment qu'une personne qui accepte d'avoir un rapport sexuel, après insistances de la part de son/sa partenaire, est consentante.
- Parmi les 20 ans et moins, **20%** pensent que si le partenaire a envie d'avoir une relation sexuelle en matinée, il/elle en aura certainement envie le soir même.

³ Précisons que ce sondage n'a pas pour vocation d'être une étude scientifique mais plutôt de « prendre le pouls » de la population sur la notion de consentement.

Les outils

Trois capsules vidéos, trois messages

Ces supports audiovisuels se présentent sous forme de témoignages interprétés par des comédien-ne-s déconstruisant certains stéréotypes liés à la culture du viol et au consentement sexuel. Les scénarii des capsules vidéos produites se basent sur les résultats du sondage en ligne réalisé par la FCPF-FPS ainsi que sur les expériences de terrain des professionnel-le-s des Centres de Planning familial des FPS.

CAPSULE 1 : La communication explicite lors d'une première rencontre.



Cette situation a pour objectif d'insister sur le droit de tout un chacun-e de ne pas avoir envie d'avoir un rapport sexuel, quels que soient les raisons et le contexte préalable, et l'importance de s'assurer du consentement de son/sa partenaire, quel que soit le moment.

CAPSULE 2 : La notion de « devoir conjugal ».



Cette situation a pour objectif de mettre en évidence le fait **qu'il n'y a jamais d'obligation à consentir à un rapport sexuel**, quel que soit le lien qui unit les deux personnes. De même, personne n'est en droit d'insister et surtout, il est primordial d'écouter et de respecter son/sa partenaire.

CAPSULE 3 : L'effet de sidération

Cette situation vise à sensibiliser le public par rapport au phénomène de sidération, qui est un mécanisme de défense qui se manifeste chez de nombreux-ses victimes de viol.

L'objectif est d'insister sur le fait que, lorsque ton/ta partenaire ne réagit pas (verbalement et physiquement), cela signifie qu'il ne peut pas y avoir consentement de sa part.



A vos agendas !

Les capsules vidéos seront diffusées, une par une :

- Le 20 septembre
- Le 24 septembre
- Le 26 septembre

Elles seront diffusées sur le [site internet de la FCPF-FPS](#), [la page Facebook de la FCPF-FPS](#) et sur l'hébergeur [vidéo Vimeo](#).

Un dossier pédagogique à destination des professionnel-le-s

Cet outil pédagogique est principalement destiné aux professionnel-le-s du réseau psycho-médicosocial en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce dossier détaille **les concepts et les stéréotypes** abordés dans les capsules vidéos. Il mentionne aussi des **pistes de réflexion et de lecture** sur la notion de consentement sexuel afin que le/la professionnel-le puisse s'en saisir, notamment **dans le cadre de la mise en place d'animations**. Ce dossier pédagogique est téléchargeable en format pdf sur le site internet de la FCPF-FPS (www.planningsfps.be).

Trois cartes postales pour informer et sensibiliser le grand public

Ces supports papiers reprennent les messages centraux de la campagne. Chaque carte illustre l'une des capsules. L'objectif étant de prendre en considération les publics éloignés des moyens de communication actuels tels qu'internet. Ces supports peuvent être distribués sur le terrain et invitent tout un chacun-e à visionner les capsules vidéos. Lors d'animations, ces cartes postales peuvent aussi servir d'introduction.

Ces cartes postales pourront être prochainement commandées auprès de l'équipe de la FCPF-FPS par e-mail (cpf@solidaris.be ou par téléphone (02/515.17.68). Elles pourront également être téléchargées sur le site web de la FCPF-FPS (www.planningsfps.be).

Des événements sur la thématique du consentement en Wallonie et à Bruxelles

Ces événements destinés au grand public seront des moments de diffusion et d'échanges autour des outils produits dans le cadre de la campagne. Basés sur une approche théâtrale, l'objectif de ces projets est d'interpeller directement le public via la mise en scène de situations réalistes et concrètes questionnant le consentement au sein des relations sexuelles. Ces événements auront lieu durant le dernier trimestre de l'année 2018. Restez attentif-ve ! Plus d'informations à propos de ces événements seront prochainement diffusées sur le site internet de la FCPF-FPS : www.planningsfps.be.

Qui sommes-nous ?

La Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS) a été fondée en 1984 par les Femmes prévoyantes socialistes afin de créer un contre-pouvoir et une représentation spécifique et laïque dans le domaine de la contraception, de la parenté responsable, de l'interruption volontaire de grossesse et des relations affectives et sexuelles égalitaires.

La Fédération a pour objet la coordination et la promotion de l'action de ses 17 Centres de Planning familial, dont 9 pratiquent l'IVG, et de diverses autres structures de proximité, situés à Bruxelles et en Wallonie.

La Fédération représente ses Centres de Planning familial auprès des pouvoirs publics. Elle prend toute initiative en vue de promouvoir leur action. Elle centralise et fournit l'information pertinente à leur travail.

La FCPF-FPS réalise également diverses actions et publications : campagnes, enquêtes, brochures, événements, etc. Enfin, la FCPF-FPS est reconnue par le décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente.

Une initiative de la Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes.

Avec le soutien de la Région Bruxelles-Capitale, la Direction equal.brussels et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes (FCPF-FPS)

Place Saint-Jean, 1-2

1000 Bruxelles

Tél. 02/515.17.68

cpf@solidaris.be

CONTACT PRESSE : Eloïse MALCOURANT- Chargée de communication et responsable éducation permanente

Tél. 02/515.17.68

eloise.malcourant@solidaris.be

www.planningsfps.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

